

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 29 (2002)
Heft: 3

Rubrik: Info OSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses de l'étranger favorables à la Fondation Suisse solidaire

Les droits politiques, la présence des Suisses de l'étranger dans notre pays lors d'Expo.02 et le rayonnement de notre pays à l'extérieur ont été au centre des discussions de la session de printemps du CSE, organe suprême de l'OSE. Sensible au statut et à l'image de notre pays à l'étranger, l'OSE s'est en outre prononcée en faveur de la Fondation Suisse solidaire.

«Le vote des Suisses de l'étranger a été manifestement très clair lors de la votation sur l'ONU. Et cela nous réjouit une fois de plus». Par ces mots, Georg Stucky, président de l'OSE s'est félicité que les Suisses de l'étranger aient massivement voté en faveur de l'adhésion de notre pays à l'ONU. Les trois cantons de Lucerne, Genève et Vaud, qui traitent séparément les bulletins des Suisses de l'étran-

ger, révèlent en effet que le taux d'approbation de la Cinquième Suisse dépasse d'environ 20% la moyenne de ces cantons. L'OSE se réjouit donc de l'apport particulier des Suisses expatriés qui font usage de leurs droits politiques.

10 ans de droit de vote

Le 1^{er} juillet 2002, nous célébrons les dix ans du droit de vote et

d'élection par correspondance des Suisses de l'étranger. Pendant cette période, le nombre de personnes inscrites dans les registres électoraux est passé de 14 000 à 80 000. «Ce nombre dépasse largement nos attentes initiales et prouve que ce droit répond à un besoin parmi nos citoyens expatriés», selon G. Stucky. La campagne sur les droits politiques de l'OSE, lancée l'an dernier, a notamment contribué à augmenter ce chiffre. Plus les Suisses de l'étranger seront nombreux à voter, mieux ils pourront se faire entendre et défendre leurs intérêts. Dans cette optique, l'OSE entend poursuivre activement sa campagne.

En parallèle, l'OSE poursuit ses efforts en vue de faciliter les conditions liées à l'exercice du droit de vote des Suisses de l'étranger. L'OSE déplore toujours les multiples entraves administratives qui subsistent dans ce domaine et souhaite notamment que le vote électronique soit introduit aussi rapidement que possible. Une discussion portant sur ce thème et réunissant des responsables de la Chancellerie fédérale et du canton de Genève a cependant fait ressortir diverses difficultés techniques et juridiques freinant

la réalisation rapide de ce projet.

Oui à la Fondation

Chaque année, les Suisses de l'étranger sont appelés à se prononcer sur des objets qui les concernent directement. La prochaine de ces votations portera sur l'utilisation des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale suisse et sur la Fondation Suisse solidaire. Sensible à l'image et au statut de notre pays à l'étranger, l'OSE s'est prononcée en faveur de cette fondation à but humanitaire qui aura une portée internationale. En outre, l'OSE salue l'esprit d'une telle fondation qui pourrait, le cas échéant, également venir en aide à des Suisses expatriés en détresse, par exemple des concitoyens victimes de catastrophes naturelles, politiques ou économiques.

Présence renforcée

L'ambassadeur Johannes Matyassy, directeur de Présence Suisse (PRS), a profité de cette réunion des délégués des Suisses de l'étranger pour présenter les activités et la stratégie de PRS. Les programmes prioritaires Etats-Unis et Royaume Uni sont les points forts de l'activité de cette institution. La commission a également choisi l'Espagne comme troisième pays en faveur duquel un programme prioritaire sera mis sur pied. M. Matyassy a rappelé que les Suisses de l'étranger sont un facteur essentiel de présence de notre pays à l'étranger. Il a encouragé les Suisses expatriés et leurs institutions à coopérer de manière active. L'OSE, qui est représentée dans la commission de PRS, est heureuse de participer au renforcement de l'image de notre pays à l'étranger.

Isabelle Schmidt-Duvoisin



Les membres du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) lors de leur session de printemps.

Stefano Iori

AJAS a 40 ans Appel aux donateurs

AJAS (formation des jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger) fêtera ses quarante ans au début de novembre 2002, en liaison avec la «Session parlementaire des jeunes» et la fondation «Cours de préparation aux études universitaires en Suisse» (qui célèbre aussi ses 40 ans). Du 3 au 5 novembre, les jeunes Suisses de l'étranger qui étudient au pays exploreront la région de Berne, s'informeront des événements politiques et participeront à une cérémonie d'anniversaire à l'Université de Fribourg. Une douzaine d'étudiants suisses de l'étranger prendront ensuite part à un petit périple et seront les hôtes de la Session parlementaire des jeunes, le 9 novembre au Palais fédéral. Mais tout cela n'est possible que si des clubs suisses, des entreprises suisses (établies à l'étranger) ou des Suisses de l'étranger assument une partie des frais de voyage d'un étudiant issu de leur pays de domicile. Souhaitez-vous être donateur ou donatrice? Veuillez dans ce cas vous annoncer immédiatement à ajas@aso.ch / télécopie +41 31 351 61 50!

Remo Galli, conseiller national, président de l'AJAS

10^e anniversaire du droit de vote des Suisses de l'étranger

Interview de Georg Stucky, président de l'OSE

Déjà lorsqu'il était conseiller national, Georg Stucky s'intéressait de près à la Cinquième Suisse. Ayant séjourné lui-même quelques années à l'étranger, il connaît concrètement les problèmes que peuvent rencontrer nos compatriotes expatriés. Un domaine l'interpelle particulièrement: l'exercice des droits politiques.

Votre expérience personnelle d'expatrié est-elle à l'origine de votre engagement pour les droits politiques de la Cinquième Suisse?

Ma carrière professionnelle m'a en effet amené à résider en Allemagne, au Proche-Orient et en Libye durant onze années. Ces séjours m'ont parfois coupé de la vie du pays, sensation qui s'est encore développée à mon retour. Ces expériences m'ont incité à déposer, en 1986, lorsque j'étais



photo prête

Georg Stucky, président de l'OSE, ex-conseiller national et promoteur du droit de vote par correspondance pour les Suisses de l'étranger.

conseiller national, une motion demandant le droit de vote et d'élection par correspondance sur le plan fédéral pour la Cinquième Suisse depuis l'étranger. En 1989, cette motion a abouti et, le 1^{er} juillet 1992, la loi a changé.

Nous fêtons cette année les dix ans du droit de vote des Suisses de l'étranger. Concrètement, qu'est-ce que cette mesure a amené?

Pour la Cinquième Suisse, l'octroi du droit de vote et de l'éligibilité constituent une étape importante, en particulier en raison du nombre toujours croissant de personnes expatriées pour une période limitée. Participer à la vie politique du pays renforce les liens avec celui-ci et facilite la réintégration en cas de retour. En outre, les Suisses de l'étranger apportent, de par leur vécu, un éclairage spécifique sur les sujets soumis au vote. De plus, concrètement, en exerçant leurs droits politiques, nos compatriotes peuvent défendre directement leurs intérêts. N'oublions pas que de nombreuses votations les

concernent en effet directement, notamment le scrutin sur la Fondation Suisse solidaire du 22 septembre prochain.

L'OSE a lancé l'an dernier une campagne de sensibilisation à l'exercice des droits politiques. Pouvez-vous déjà à en dresser un bilan?

Le nombre de compatriotes établis à l'étranger augmente chaque année. Au 30 juin 2001, quelque 591 000 concitoyens étaient recensés hors de nos frontières, ce qui en ferait le troisième plus grand canton. La Cinquième Suisse représente donc une force politique importante, que l'exercice accru des droits politiques peut encore davantage renforcer. C'est pourquoi le CSE a lancé une vaste campagne afin d'augmenter substantiellement le nombre des électeurs inscrits dans les registres électoraux. Cette campagne a déjà porté ses fruits: au 30 juin 2001, le nombre d'électeurs inscrits s'élevait à quelque 80 000 contre 70 000 au 30 juin 2000. Ce chiffre nous encourage à poursuivre nos efforts.

*Propos recueillis par
Isabelle Schmidt-Duvoisin*

Passer l'automne en Suisse

Un voyage à l'Expo.02 complète l'offre d'été du Service des jeunes. Nous proposons aux Suisses de l'étranger de plus de 18 ans une semaine variée, pleine de mouvement, d'aventures et de visites à l'Exposition nationale.

Les jeunes à partir de 14 ans et capables de se décider spontanément trouveront encore des places au Camp de l'Expo, à Ins, ou aux cours de langues. Si quelqu'un a envie de profiter d'une occasion différente, il pourra explorer les coulisses d'une entreprise suisse ou participer à notre atelier. Tout

cela peut être combiné avec un séjour dans une famille d'accueil.

Lors de la Session parlementaire des jeunes, début novembre 2002, les Suisses de l'étranger sont aussi invités à s'exprimer sur la politique suisse de la jeunesse. Voilà une occasion unique en son genre de faire ses débuts sur la scène politique.

Renseignements à l'adresse

www.aso.ch ou

*Organisation des Suisses de l'étranger,
Alpenstrasse 26, 3000 Bern 16*

tél. +41 31 351 61 00

youth@aso.ch

La Chaîne du Bonheur s'étend à la Cinquième Suisse

Le rattachement des Suisses de l'étranger au système de collecte de la Chaîne du Bonheur, le 20 avril dernier, a attiré un nombreux public à Brunnen. Ce samedi-là, 26 115 personnes se sont annoncées par internet. Quelque 400 e-mails ont été reçus. Plusieurs personnes ont aussi profité de la possibilité de téléphoner gratuitement à l'étranger (contrairement à ce que nous avons dit, on ne pouvait malheureusement téléphoner que de Brunnen).

Ceux qui souhaitent donner leur adresse électronique peuvent toujours le faire en tapant www.bonheur.ch. Presser ensuite le bouton «Newsletter».

rj